

On imagine faire grand plaisir à nos gens en leur disant que les propriétaires particuliers, en plus de toucher le revenu de leurs bateaux, ont aussi bénéficié de réparations dépassant en valeur le coût initial de leurs embarcations. Nous n'avons pas de transbordeur, pas d'industries d'après-guerre; notre raffinerie de sucre chôme; nos lamineries, nos fabriques d'avions et autres ont fermé leurs portes; on se prépare à transformer en ferraille notre train de tôlerie! Rien de semblable dans les provinces centrales.

Pour indiquer comment la Nouvelle-Ecosse est traitée par rapport aux provinces du centre, je citerai quelques extraits des délibérations du comité des dépenses de guerre, séance du 30 mai 1946:

M. Côté (Verdun): ...J'ai le devoir envers la corporation (des biens de guerre) et le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements de vous dire, monsieur le président, que la population de Verdun et en général des banlieues de Montréal retirera de grands avantages de la transformation en multiples logements de cet immeuble de rapport de Verdun... A Verdun, il n'y avait aucune industrie, auparavant... Près de quarante industries y fonctionnent maintenant, pas toutes à plein temps encore, mais la plupart fonctionneront régulièrement avant longtemps. Elles emploieront environ 4,000 personnes... Les membres du comité conviendront sans doute... que la corporation et le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnementnements méritent des éloges pour ce qui s'est accompli en cet endroit.

M. Black (Cumberland): Avant que M. Berry réponde, je désire faire observer que ce sont les régions de Montréal et de Toronto, semble-t-il, qui doivent recueillir les avantages de l'application du présent programme visant à l'établissement de nouvelles industries. Je me suis demandé si, par un heureux hasard, le programme ne pourrait pas s'étendre à notre province, principalement à la ville d'Amherst, où il y a plusieurs immeubles considérables... Les réalisations, dans le domaine de la construction d'avions, ne l'y cèdent... à celles d'aucun autre endroit du Canada.

Il y a aussi l'assistance de l'Etat à l'assainissement de nos terres marécageuses de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Jamais, dans les annales du Parlement, la cause de ces terres n'a été aussi bien plaidée, de sorte que je puis me dispenser d'appuyer davantage.

Les ministres de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et d'autres provinces ont supplié le Gouvernement de faire connaître sa ligne de conduite permanente et d'inaugurer les travaux cette année pendant que le temps y est favorable. Le ministre fédéral de l'Agriculture (M. Gardiner) a prononcé son discours à propos du budget, mais sans parler de ce projet.

Tous les représentants de la Nouvelle-Ecosse ont reçu récemment de l'hon. M. McKenzie, ministre de l'Agriculture de

Nouvelle-Ecosse, une lettre en date du 6 mai les priant d'intervenir. Voici quelques extraits de son rapport annuel, celui du ministère de l'Agriculture, à l'Assemblée législative provinciale. Je ne cite aucun passage de la lettre, que j'ai d'ailleurs sous les yeux:

Depuis quelques années, on a procédé à la réparation des digues et aboiteaux dans les marécages de la Nouvelle-Ecosse à titre d'urgence, en attendant l'approbation d'un programme plus complète comportant un programme d'ordre pratique à longue échéance destiné à restaurer à ces fertiles terres endiguées leur productivité normale.

Au temps où ces marécages étaient au faite de leur productivité, ils constituaient un apport précieux aux terres élevées, avoisinantes ou contiguës, qui, dans la plupart des cas, étaient d'une étendue trop restreinte pour se passer du foin, du pâturage et des céréales produites sur les terres basses. Pour que la Nouvelle-Ecosse accroisse sa production agricole, il faudra assainir ces marécages, car c'est dans la région où ils se trouvent que sont situées la plupart de nos terres les plus productives ou qui pourraient le devenir... La Nouvelle-Ecosse doit accroître sa superficie agricole. Or, comme ces terres endiguées sont fertiles et que, lorsqu'elles sont égouttées et protégées des marées, elles se comparent favorablement aux meilleures prés, l'assainissement en constitue donc la conservation d'une ressource naturelle importante et essentielle.

Les autorités tant fédérales que provinciales ont maintenant admis en principe que l'assainissement de ces terres marécageuses est d'importance nationale et que l'entreprise devrait s'organiser à titre permanent.

Je pourrais en dire bien davantage sur ce point, monsieur l'Orateur. Voici un rapport intitulé: *Cinquante ans de progrès sur les fermes expérimentales fédérales*. La première page porte, à juste titre, la photographie du ministre fédéral de l'Agriculture. Son rapport sur la ferme expérimentale de Nappan, dans mon comté, m'a intéressé. J'en lirai quelques lignes:

La partie marécageuse de cette ferme est comprise dans l'une des plus fortes étendues de terres marécageuses du continent... Ces immenses terres marécageuses restent comme un monument au labeur des Français qui ont été les premiers à les arracher aux marées de la baie de Fundy.

Je dois avouer avec un peu de honte que je ne saurais faire le même compliment à ceux dont la tâche est d'assainir ces terres à l'heure actuelle. Les gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont disposés à participer à l'entreprise, Les propriétaires sont prêts à faire leur part, mais ils ne peuvent agir sans l'aide du ministre fédéral. Celui-ci arrêta, l'an dernier, une ligne de conduite générale comportant un joli déboursé. L'entreprise a reçu son approbation à plusieurs reprises, mais on refuse toujours d'y donner suite. On n'agit pas et les gens qui s'intéressent à l'agriculture là-bas sont de plus en plus découragés.